

Communiqué de presse

Créteil, le 18 décembre 2015

L'UPEC et la Communauté d'Agglomération Seine Amont signent une convention de partenariat

Le vendredi 18 décembre, l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) et la Communauté d'Agglomération Seine Amont (CASA) ont signé une convention de partenariat sur la formation, l'insertion professionnelle, la recherche et le développement économique de leur territoire.

Depuis sa création, l'UPEC (Université Paris-Est Créteil Val de Marne) a fait de son ancrage territorial un axe stratégique fort se traduisant, d'une part par sa volonté d'être un des organes majeurs pour l'accès à l'enseignement supérieur des jeunes et des adultes de son territoire, et d'autre part par son rapprochement systématique avec les acteurs du tissu économique et social pour le développement économique, scientifique et culturel.

La Communauté d'agglomération Seine Amont (CASA) appuie et participe activement à des réseaux, structures et clusters porteurs de dynamiques de développement et d'innovation : le Pôle allongement de la vie Charles-Foix, le cluster Silver Valley, Le cluster Défi Mécatronic, Matériaupôle, le cluster Créative Valley, le cluster Eau-Milieus-Sols, le pôle de compétitivité Elastopôle. Des coopérations étroites existent avec les structures d'enseignement supérieur présentes sur le territoire : universités et laboratoires de recherches, écoles d'ingénieurs...

Partageant des objectifs communs, [Luc Hittinger, Président de l'UPEC](#) et Michel Leprêtre, Président de la CASA, ont signé le 18 décembre une convention de partenariat. Ils expriment à travers cette collaboration la volonté de travailler ensemble au développement du territoire, en s'appuyant sur les expertises des deux institutions.

Contacts

UPEC

Bénédicte RAY – LE CORRE
Direction de la communication - Relations Presse
benedicte.ray@u-pec.fr
- 01.45.17.44.95 – 06.13.02.55.98
www.u-pec.fr

CASA

Gilles BAILLEUX
Direction du Développement
Responsable du pôle, mission innovation
gilles.bailleux@seine-amont.fr
01 75 37 73 14

La collaboration se structure en quatre axes prioritaires :

- ▀ Aider à l'accueil, la formation, aux conditions de vie, l'accompagnement et la réussite des jeunes et des adultes issus du territoire ;
- ▀ Soutenir, développer et valoriser la recherche ;
- ▀ Favoriser le développement économique et l'entrepreneuriat sur le territoire et soutenir sa dynamique;
- ▀ Renforcer la mutualisation des connaissances et des moyens.

Ce développement s'appuie d'ores et déjà sur des collaborations universitaires en cours et en projet ; telle la création en 2014 du Cluster Eau-Milieus-Sols.

A travers cette convention, l'UPEC et la CASA poursuivent leurs coopérations étroites, dans une démarche de développement d'un écosystème

Enseignement/Recherche/Innovation, formation-insertion/entreprises/acteurs socio-économiques et au développement de synergies favorables à la création, à l'innovation et au développement sur ces différents champs.

A propos de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC)

Avec sept facultés et cinq instituts, l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne est présente dans tous les domaines de la connaissance depuis 1971. Les enseignants-chercheurs et les enseignants forment chaque année plus de 30 000 étudiants et actifs de tous les âges. Acteur majeur de la diffusion de la culture académique, scientifique et technologique, l'université dispense un large éventail de formations dans plus de 300 disciplines, de la licence au doctorat. Elle offre ainsi un accompagnement personnalisé de toutes les réussites, grâce à des parcours de formation initiale, des validations d'acquis et la formation continue, ou encore par le biais de l'apprentissage.

A propos de la Communauté d'Agglomération Seine Amont (CASA)

Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI - loi du 12 juillet 1999), la Communauté d'agglomération Seine Amont (CASA) a été créée le 1er janvier 2013 et regroupe les communes d'Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine et Choisy-le-Roi. Elle exerce les compétences de développement économique-emploi-insertion-formation, Politique de la ville, et elle vient d'adopter son projet de territoire.

Regroupant près de 200 000 habitants dont 5 000 étudiants et 11 000 entreprises, elle a défini sa stratégie de développement économique à travers quatre domaines d'activités stratégiques qui intègrent une composante importante en termes de recherche et d'innovation :

- Ingénierie urbaine et transition énergétique ;
- Silver Economie;
- Santé & Co ;



- Numérique/industries Culturelle et Créatives.

Au 1^{er} janvier 2016, la Casa va intégrer le territoire du Grand-Orly/ Val-de-Bièvre/Seine-Amont au sein de la Métropole du Grand Paris.

